Pêches et Océans Canada Fisheries and Oceans Canada

VOL 22 ÉDITION MENSUELLE N° 12
26 DÉCEMBRE 1997

ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

647 à 702

SOMMAIRE

		Page
Partie I	Renseignements généraux et sur la sécurité	1 à 3
Partie II	Corrections aux cartes	4 à 19
Partie III	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie IV	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	21 à 31
Partie V	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	33 à 39

Direction générale des Services à la navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: http://www.notmar.com

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.*

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - *Les Avis aux navigateurs,* publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs.* Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *iii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.* Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs.*

NOTA: This publication is also available in English.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1

Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 32 W	315	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 18 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 48 N 71 09 W	309	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 47 W	319	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 19 N 61 04 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 39 N 53 04 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 34 N 59 09 W	290	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

Actuellement, 10 stations DGPS Phase 1 assurent un service opérationnel initial (SOI) qui a été déclaré par un Avis aux navigateurs publié en septembre 1996. Huit autres stations seront installées en 1997. Le service entièrement opérationnel (SEO) sera déclaré dès que la période de validation sera terminée avec succès.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer non plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. L'annonce a été faite en août 1996 à l'effet que 10 stations DGPS assuraient un service opérationnel initial (SOI). Huit autres stations DGPS seront mises en oeuvre à l'automne 1997.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en décembre 1997. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncées et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante :

Directeur des Aides maritimes
344 rue Slater, 6ième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

DGPS station anamoly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'usager

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui _____ No / Non _____
Comments / Commentaires: _____
_____
_____
_____
Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitessse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabriquant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabriquant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabriquant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-2428 attentio n AWAD.

2) Mail / Par la poste: Director Marine Aids
344 Slater Street, 6 th floor
Ottawa, Ontario
K1A 0N7

Canada

Legend/
Légende

Position	:	Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc. La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
KTS	:	Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
N.M.	:	Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
Freq. kHz	:	Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
SS	:	Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
SNR	:	Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
DOP (dilution of precision)	:	Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
SVCEI / ECDIS	:	Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.

- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.

- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornes de brume sont cédées gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétroréfléchissant.

3. **Aides privées à la navigation**

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, notamment dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

NOTA: Cet Avis remplace l'Avis précédent concernant le Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
Garde côtière canadienne
C.P. 5667, St. John's, T.-N.
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation
C.P. 1000, Dartmouth, N.-É.
B2Y 3Z8
Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service aux standards nationaux durant la période s'étendant entre les années 1997-2000 et la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies complèteront le système (réduit) d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Ces mesures seront mises en place dès le 1er avril 1997

IDENTITÉ DES MESURES
1) Introduction du DGPS
2) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.
3) Mise hors service de 12 feux de référence majeurs sur les 25 existants.
4) Privatisation de 200 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence / quai
6) Conversion de 20% (29) des bouées lumineuses de plaisance en non-lumineuses.
7) Abandon de 20 aides fixes dans les chenaux de plaisance.

Des avis à la navigation (L-3072/96, L-3117/96 et L-0107/97) et un avis aux navigateurs (859P/96) détaillé ont été publié dernièrement, demandant aux navigateurs leurs commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres avis à la navigation et avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à obtenir une copie de l'avis aux navigateurs détaillé (859P/96) ou à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question peuvent le faire par écrit en s'adressant à:

Surintendant Aides à la navigation,
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ), G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région du Centre et de l'Arctique le 1er avril 1997.

MESURES
1) Modification des emplacements DGPS à Cardinal et Wiarton en Service d'exploitation initial, de concert avec la Garde côtière américaine, pour assurer la couverture complète des Grands lacs/Voie Maritime du St-Laurent d'ici décembre 1997.
2) Enlèvement ou désinvestissement de 700 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le réseau de la rivière Athabasca.
3) Enlèvement d'environ 20 aides flottantes dans l'Arctique Ouest du détroit Simpson, Cambridge Bay, Gjoa Haven et Spence Bay.
4) Privatisation de 30 bouées dans la rivière Napanee et d'environ 120 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le Nord de l'Ontario en raison des eaux non cartographiées ou insuffisamment cartographiées.
5) Enlèvement ou désinvestissement d'environ 30 feux de référence ou de feux de quai de concert avec les projets des Ports pour petites embarcations ou Ports et Havres Canada.
6) Conversion d'environ 20 bouées lumineuses en bouées non lumineuses dans les chenaux de plaisance.
7) Enlèvement de 50 aides flottantes à la navigation dans les chenaux commerciaux.
8) Désinvestissement d'une station de phare et de la propriété connexe.
9) Retrait du service ou transfert de 14 signaux de brume sur le lac Supérieur.
10) Enlèvement ou réduction de 31 grosses aides flottantes à la navigation dans les Grands lacs.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Programme des Aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201, rue Front North, Suite 703
Sarnia, Ontario, N7T 8B1
Téléphone(519)383-1816
Télécopieur(519)383-1995

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE ..... **CODE POSTAL** .....

PROVINCE.....**PAYS**.....

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N^o^ *d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

Index	No. d'avis	Page

NATIONALE

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA Cartes marines	701	1
- Cartes électroniques de navigation matricielles	700	2,3

ARCTIQUE

BAIE D'HUDSON- MELVILLE BAY ET PRAIRIE BAY - Modification à la carte	660	18
- RANKIN INLET - Tours	657	18

TERRE-NEUVE

CÔTE DU LABRADOR- Modification à la carte	675	7
- ST. LEWIS INLET - Résultats d'un levé	688	5
TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST- NOTRE-DAME BAY - Carte marine retirée en permanence	686	3
- TRINITY BAY - BULL ARM - RAM HEAD - Feu à secteurs	684	4
- SIBLEYS COVE ET OLD PERLICAN - Feu et bouées	699	4
TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST- NOTRE DAME BAY - Feu	647	4,5
TERRE-NEUVE, CÔTE OUEST- ST. GEORGE'S BAY - ABORDS DE TURF POINT - Bouée	669	5

MARITIMES

ÎLE DU CAP-BRETON, CÔTE DE L'ATLANTIQUE- GREAT BRAS D'OR ET ST. PATRICKS CHANNEL - Bouées	648(P)	5-7
NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST- ECUM SECUM - Résultats d'un levé	702	18,19
- PORT D'HALIFAX - Bouées	698	7
ÉTATS-UNIS, CÔTE EST- Bouée	685	10

GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT

FLEUVE SAINT-LAURENT- BAIE-COMEAU - Bouée lumineuse	683	9
- CAP À L'AIGLE - Feu	672	10
- PORT DE MONTRÉAL - QUAI ALEXANDRA - Zone maintenue	650	14
- ÎLE DESLAURIERS - Feux d'alignement	689	13,14
- ÎLE SAINTE-HÉLÈNE - Bouées	682	14
- ÎLE VERTE - Feu	673	9
- PORT DE QUÉBEC - ANSE AU FOULON - Feux d'alignement	667	11
- Feux..	654	10,11
- PORT DE TROIS-RIVIÈRES - POINTE DES CHENAUX - Bouées	666	12
- PORTNEUF - Profondeurs moindres	679(P)	11,12
- RIVIÈRE NICOLET - Bouées	677	12,13
- Bouées.	678	3
- RIVIÈRE PORTNEUF - Bouée	671	9
- RIVIÈRE SAGUENAY - ANSE-DE-ROCHE - Feu	676	10

GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT (SUITE)

GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - POINTE TRACADIGACHE - Feu	674	9
- BASSIN DE GASPÉ - MARINA DE GASPÉ - Feux	655	8
- DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - GOULET DE TERRE-NOIRE - Bouées	649	8
- SHIPPEGAN HARBOUR - Bouée	668	8
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, RIVE SUD - TRYON SHOALS - Bouée	696	7
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - BIG TIGNISH - Bouée	687	3
QUÉBEC - RIVIÈRE RICHELIEU - POINTE HILLMAN - Bouée	680	13

CENTRE

GRANDS LACS - ST. CLAIR RIVER - CHENAL ÉCARTÉ - Marques de jour	661	3
LAC ÉRIÉ - ASHTABULA - Feu	659	17
LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - O'DONNELL POINT - Feu	658	17
- WICKSTEED POINT - Profondeurs	662	17,18
QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - CARILLON AU LAC SAINT-LOUIS - Chenal balisé et feu.	653	15
- RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE SOUTH NATION - Bouée	681	16
- ÎLE DES ALLUMETTES - Caissons	663	16,17
- LAC DES DEUX-MONTAGNES - ANSE DE VAUDREUIL - Profondeurs	692	15
VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - LAC SAINT-FRANÇOIS, - PARTIE OUEST - Hauts-fonds	656	15,16
- LAC SAINT-LOUIS - Chenal balisé	670	14

Avis 664 et 690 non publiés

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page
1203	676	
1226	683	
LC 1234	672	
LC 1235	673	
LC 1236	671	
1310	650	
	682	
	689	
1312	677	
1313	666	
	677	
	701	
1314	679(P)	
1315	654	
1316	654	
	667	
1339	689	
1351	680	
1410	670	
1412	656	
1413	656	
1510	653	
	692	
1511	681	
1553	663	
LC 2100	659	
LC 2201	658	
2202	658	
2259	662	
2289	658	
2299	662	
LC 4003	685	
LC 4011	701	
LC 4013	696	
LC 4023	649	
	696	
4203 (Int. 4632)	698	
LC 4234	702	
LC 4235	702	
4276	701	
4278	648(P)	
LC 4405	696	
LC 4406	696	
4416	655	
4425	701	
LC 4485	701	
LC 4486	668	
	674	
4531	647	
4562	701	
4569	701	
LC 4700	675	
4701	688	
LC 4731	688	
LC 4850	699	
LC 4851	684	
4885	469	
	14	
LC 4906	649	
LC 4913	663	
5031	688	
	12,13	
5396	657	
	660	
	11,12	
5427	657	
	660	
5628	657	
	11	
	13,14	
	13	
	14	
	15,16	
	15,16	
	15	
	15	
	16	
	16,17	
	17	
	17	

***701 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA Cartes marines.**

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles éditions.					
	St. Lawrence River/Fleuve Saint-Laurent				
1313	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre	1:40 000	27 juin/97	1	$20.00
	NOTA: Cette carte incorpore et annule l'Avis 575(P)/94, et est touchée par l'Avis 65(T)/95.				
	Atlantic Coast/Côte de l'Atlantique				
LC 4011	Approaches to/Approches à Bay of Fundy	1:300 000	31 oct./97	1	20.00
	Nova Scotia/Nouvelle-Écosse				
4276	Little Bras D'Or	1:5 000	25 juillet/97	1	20.00
	NOTA: Cette carte incorpore et annule l'Avis 150(P)/97.				
	Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent				
LC 4485	Cap des Rosiers à/to Chandler	1:40 000	26 sept./97	2	20.00
	NOTA: Cette carte est touchée par les Avis 603(T)/95 and 690(T)/96.				
2. Réimpression.					
	Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent				
4425	Harbours on the North Shore/Havres sur la Côte Nord	------	17 oct./97	1	20.00

3. Cartes retirées en permanence.

Carte	Titre	Lors de la publication de la carte
4562	Bonavista Bay and Outer Portion	4854
4569	Cape Bonavista	4854, 4855

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-081)

***700 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA Cartes électroniques de navigation matricielles.**

Nota: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles cartes					
	Prince Edward Island/Île-du-Prince-Édouard				
4455R/M	Baie Washtawouka à/to Baie Piashti	------	20 oct./89		Voir Nota (2)
4456R/M	Baie Piashti à/to Petite Île au Marteau	------	17 juin/94		Voir Nota (2)
	Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent				
4469R/M	Île Plate à/to Île du Petit Mecatina	------	8 nov./85		Voir Nota (2)
4472R/M	Baie des Homards à/to Île de la Grande Passe	------	14 août/81		Voir Nota (2)
	Newfoundland/Terre-Neuve				
4642R/M	St. Lawrence and Lamaline Harbours	------	31 mars/78		Voir Nota (2)
4643R/M	Île Saint-Pierre (France)	------	15 mai/92		Voir Nota (2)
4654R/M	Lark and York Harbours (Bay of Islands)	------	22 sept./78		Voir Nota (2)
4679R/M	Hawkes Bay, Port Saunders, Back Arm	------	4 juin/82		Voir Nota (2)
4682R/M	Larkin Point to Cape Anguille	------	1 mai/87		Voir Nota (2)
4817R/M	Bay Bulls to/à St. Mary’s Bay	------	11 avril/86		Voir Nota (2)
4830R/M	Great Bay de l’Eau and Approaches/et les Approches	------	14 fév./86		Voir Nota (2)
4831R/M	Fortune Bay - Northern Portion/Partie Nord	------	26 déc./86		Voir Nota (2)
4841R/M	Cape St. Mary’s to/à Argentia	------	19 mai/89		Voir Nota (2)
4842R/M	Cape Pine to/à Cape St. Mary’s	------	3 mars/89		Voir Nota (2)
4843R/M	Head of/Fond de St. Mary’s Bay	------	28 janv./83		Voir Nota (2)
4849R/M	Plans in Conception Bay, Trinity Bay and Bonavista Harbour	------	30 déc./88		Voir Nota (2)
4851R/M	Trinity Bay - Southern Portion/Partie Sud	------	8 fév./91		Voir Nota (2)

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
Nouvelles cartes (suite)					
4854R/M	Catalina Harbour to Cape Bonavista and Inner Gooseberry Island	------	25 avril/97		Voir Nota (2)

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-082)

***687 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - BIG TIGNISH - Bouée.**

La bouée à espar verte JX3 (46°56'28".2 N 63°58'15".6 W) a été enlevée.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data Internation

(AMA8035-10-5-6) (GCC-G97-019)

***661 GRANDS LACS - ST. CLAIR RIVER - CHENAL ÉCARTÉ - Marques de jour.**

Référence: Avis 318(P)/95 annulé.

Ce renseignement s'applique aux cartes des États-Unis 14850 et 14852.

Les marques de jour numérotées XE46 à XE68, situées dans le chenal Écarté ont été supprimées en permanence.

(AMA8035-10-28) (GCC-B97-040)

***678 FLEUVE SAINT-LAURENT - RIVIÈRE NICOLET - Bouées.**

Les bouées à espar suivantes sont entretenues par le Club nautique de la Batture:

SE-3 (46°15'29".9 N 72°39'07".2 W)
SE-4 (46°15'30".5 N 72°39'10" W)
SE-5 (46°15'23".5 N 72°39'08".2 W)
SE-6 (46°15'23".2 N 72°39'10".1 W)

La bouée lumineuse verte SE-7 a été remplacée par une bouée à espar verte, marquée "SE-7" "Priv".

La bouée lumineuse rouge SE-8 a été remplacée par une bouée à espar rouge, marquée "SE-8" "Priv".

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-122B)

***686 TERRE-NEUVE, CÔTÉ SUD-EST - NOTRE-DAME BAY - Carte marine retirée en permanence.**

La carte 280 "Notre-Dame Bay" publiée par l'Amirauté Britannique a été retirée en permanence.

NOTA: Il n'y aura pas de nouvelle carte publiée pour cette région.

(AMA8035-10-1) (AB-97-038)

***699 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - TRINITY BAY - SIBLEYS COVE ET OLD PERLICAN - Feu et bouées.**

Carte (Dernière correction) - LC 4850(Cartouche, Old Perlican)(NAD 83)(3-6)(84/96) - LC 4850 (NAD 83)(1,2)(84/96)

1. Porter	un brise-lames	joignant	48°02'37" N 53°06'18" W 48 02 38.3 N 53 06 17 W
		et	48 02 38.6 N 53 06 13.8 W
2.	un feu "Fl R"		48 02 38.6 N 53 06 13.8 W
3.	une bouée à espar verte marquée "TP1"		48 05 30 N 53 01 00 W
4.	une bouée à espar rouge marquée "TP2"		48 05 33 N 53 01 12 W
5.	une bouée à espar rouge marquée "TP4"		48 05 22 N 53 00 55.8 W
6.	une bouée à espar verte marquée "TP3"		48 05 18 N 53 00 45 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 76146(4850) et 76147(4850). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2) (GCC-N97-046, N96-095; MPO-A97-061)

***684 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - TRINITY BAY - BULL ARM - RAM HEAD - Feu à secteurs.**

Carte (Dernière correction) - LC 4851(NAD 83)(1)(301/97)

1. Porter	un feu à secteurs "FRWG 15m (Priv)" "Sector/Secteur", "PA"	47°44'47" N 53°50'30" W Le feu est visible sur un arc de 005°; rouge de 267°30' à 269°; AlRW de 269° à 269°40'; blanc de 269°40' à 270°20'; AlGW de 270°20' à 271°; vert de 271° à 272°30'.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 76153(4851). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2) (GCC-N95-023, 048, 049, MPO-A97-056)

***647 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - NOTRE DAME BAY - Feu.**

Carte (Dernière correction) - 4531(NAD 27)(1)(114/97)

1. Modifier	Fl 6s 38ft pour lire "Fl G 6s 38ft"	49°31'01" N 54°27'38".5 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4531R/M et 76174(4531). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2) (GCC-N97-002; MPO-A97-028)

***688 CÔTE DU LABRADOR - ST. LEWIS INLET - Résultats d'un levé.**

Cartes (Dernière correction) - 5031(NAD 83)(1,2)(512/97) - 4701(NAD 27)(2,3)(512/97) - LC 4731(4,5)(517/97)

1. Porter	une roche à fleur d'eau	52°24'04".4 N 56°03'46".2 W
2. Rayer	le signe conventionnel de mouillage	52 24 00 N 56 03 29 W (env.)
3. Porter	une roche à fleur d'eau	52 24 01.5 N 56 03 47 W
4.	une roche à fleur d'eau	52 24 08 N 56 03 50 W
5. Rayer	la profondeur 10	52 24 05 N 56 04 15 W

(AMA8035-10-35) (MPO-A97-054)

***669 TERRE-NEUVE, CÔTE OUEST - ST. GEORGE'S BAY - ABORDS DE TURF POINT - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4885(NAD 27)(1)(331/94) - 4885(Cartouche, Flintkote Wharf/Quai) (NAD 27)(2)(331/94)

1. Porter	une bouée plate d'amarrage rouge "Priv"	48°26'39".2 N 58°28'34".7 W
2.	une bouée plate d'amarrage rouge "Priv"	008°30' 105m du feu du quai de Flintkote

NOTA: (1) Cette bouée est ancrée au fond par 3 ancres, lesquelles sont indiquées par des bouées coniques rouges. **Nous prévenons les navigateurs que l'ancrage et les bouées coniques ne doivent pas servir à des fins de navigation.**

(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 76085(4885) et 76087(4885). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2) (GCC-N97-048, MPO-A97-058)

***648(P) ÎLE DU CAP-BRETON, CÔTE DE L'ATLANTIQUE - GREAT BRAS D'OR ET ST. PATRICKS CHANNEL - Bouées.**

Carte (Qui sera touchée) - 4278(NAD 27)(1-6) - 4278(Cartouche, Baddeck Harbour)(NAD 27)(5) - 4278(Cartouche, MacIvers Point to/à Little Narrows)(NAD 27)(7-22)

1. Déplacer	la bouée à espar verte AA1	de à	46°04'49" N 60°44'51" W 46 04 54 N 60 44 48 W
2. Modifier	Q21 pour lire "Q19" vis-à-vis la bouée à espar verte		46 06 22 N 60 39 16 W

3. Déplacer	la bouée lumineuse de bifurcation, QA	de à	46°05’56”.5 N 60°40’28” W 46 06 01.7 N 60 40 33.8 W
4. Porter	une bouée lumineuse rouge, "QR" marquée "A2"		46 05 19.2 N 60 44 30.2 W
5. Déplacer	la bouée lumineuse verte A3	de à	46 05 04.5 N 60 44 50 W 46 05 03.3 N 60 44 55.3 W
6.	la bouée lumineuse rouge A4	de à	46 04 57 N 60 46 21 W 46 04 54.3 N 60 46 21.1 W
7.	la bouée à espar rouge A12	de à	46 02 15.6 N 60 55 44.8 W 46 02 18 N 60 55 44.9 W
8.	la bouée lumineuse verte A13	de à	46 02 12 N 60 55 42.5 W 46 02 12 N 60 55 42.7 W
9.	la bouée lumineuse rouge A14	de à	46 02 05 N 60 55 51 W 46 02 05.1 N 60 55 50.4 W
10. Modifier	Fl R pour lire "Q R", vis-à-vis la bouée lumineuse rouge A14		46 02 05.1 N 60 55 50.4 W
11. Déplacer	la bouée lumineuse rouge A22	de à	46 00 38 N 60 57 38 W 46 00 38.9 N 60 57 36.8 W
12.	la bouée à espar verte A23	de à	46 00 28.7 N 60 57 36.8 W 46 00 29.9 N 60 57 39 W
13.	la bouée à espar rouge A24	de à	46 00 29.7 N 60 57 46.6 W 46 00 30 N 60 57 46.2 W
14. Rayer	la bouée lumineuse cardinale Ouest AH		46 00 20.5 N 60 57 44 W
15. Porter	une bouée lumineuse verte "Fl G", marquée "A25"		46 00 20.1 N 60 57 45.7 W
16. Remplacer	la bouée lumineuse verte A17 par une bouée à espar verte, marquée "A17"		46 01 48.5 N 60 56 21 W
17.	la bouée lumineuse verte A19 par une bouée à espar verte, marquée "A19"		46 01 35 N 60 56 57 W
18.	la bouée lumineuse rouge A16 par une bouée à espar rouge, marquée "A16"		46 01 58.5 N 60 56 01 W
19. Rayer	la bouée à espar verte AE3		46 00 22.1 N 60 57 15 W
20.	la bouée lumineuse rouge AE2		46 00 33 N 60 57 04 W
21. Rayer	la bouée à espar verte AE1		46°00’34” N 60°56’49”.2 W

22.	la bouée lumineuse de bifurcation AE	46 00 43 N 60 56 50 W

NOTA: (1) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4278R/M et 76141(4278). Prière de communiquer auprès de Nautical DataInternational Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.
(2) Une nouvelle édition incorporant les modifications susmentionnées sera disponible à une date ultérieure.

(AMA8035-10-5-6) (GCC-G97-033, 034, 038-058; MPO-A97-049)

***675 CÔTE DU LABRADOR - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - LC 4700(1)(269/95)

1. Modifier	la latitude de l'échelle de 54 degrés à "57 degrés".	54°17'00" N 63°30'00" W (env.)

(AMA8035-10-35) (MPO-A97-067)

***696 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, RIVE SUD - TRYON SHOALS - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4405(NAD 27)(1,2)(351/96) - LC 4406(NAD 27)(1,2)(377/97) - LC 4023(NAD 27)(1,2)(410/97) - LC 4013(NAD 27)(1,2)(741/96)

Référence Avis: 131(P)/97

1. Rayer	BELL vis-à-vis la bouée lumineuse rouge N14		46°08'45" N 63°32'00" W
2. Déplacer	la bouée lumineuse rouge N14	de à	46 08 45 N 63 32 00 W 46 09 39 N 63 31 45 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4013R/M, 4023R/M, 4405R/M, 4406R/M, 76161(4405), 76178(4406), 76204(4013) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6) (GCC-G97-037; MPO-A97-052)

***698 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - PORT D'HALIFAX - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4203(Int. 4632)(NAD 83)(1,2)(615/97)

1. Rayer	la bouée NAVY A	44°36'26" N 63°32'02".5 W
2.	la bouée NAVY B	44 36 34.5 N 63 32 08.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4203R/M et 76002(4203). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-A97-057)

***655 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BASSIN DE GASPÉ - MARINA DE GASPÉ - Feux.**

Carte (Demière correction) - 4416(Cartouche, Marina de Gaspé)(3,4)(589/97) - 4416(1,2)(589/97)

1. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	48°49'40".3 N 64°28'29" W
2.	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	48 49 39.1 N 64 28 31.2 W
3.	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	310°30' 293m (961pi) à partir du coin inférieur droit du cartouche
4.	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	299°30' 308m (1010pi) à partir du coin inférieur droit du cartouche

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4416R/M, 79089(4416) et 79090(4416). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-111, 112; MPO-Q97-134)

***668 GOLFE DU SAINT-LAURENT - SHIPPEGAN HARBOUR - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4913(NAD 83)(1)(412/97) - LC 4486(NAD 27)(2)(156/97)

1. Déplacer	la bouée lumineuse rouge TJ2	de à	47°42'12".2 N 64°39'01".6 W 47 42 04 N 64 39 05 W
2.	la bouée lumineuse rouge TJ2	de à	47 42 11 N 64 39 02 W 47 42 03.8 N 64 39 07.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4486R/M, 4913R/M et 76275(4913). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6) (GCC-G97-117; MPO-A97-059)

***649 GOLFE DU SAINT-LAURENT - DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - GOULET DE TERRE-NOIRE - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4906(NAD 83)(1,2)(410/97) - LC 4023(NAD 27)(1,2)(410/97)

1. Rayer	la bouée lumineuse verte	46°46'24" N 64°50'18" W (env.)
2. Porter	une bouée lumineuse de mi-chenal rouge et blanche "Mo(A)", "RW" marquée "XX"	46 46 24 N 64 50 18 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4023R/M, 4906R/M, 76062(4906) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6) (GCC-G97-020; MPO-A97-055)

***674 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - POINTE TRACADIGACHE - Feu.**

Carte (Dernière correction) - LC 4486(NAD 27)(1)(668/97)

Référence: Avis 859(P)/96.

1. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	48°05'12".8 N 66°07'31".8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4486R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-115; MPO-Q97-143)

***683 FLEUVE SAINT-LAURENT - BAIE-COMEAU - Bouée lumineuse.**

Carte (Dernière correction) - 1226(Plan, Baie-Comeau)(NAD 27)(1)(422/97) - 1226(PlanQuai Public Public Wharf)(NAD 27)(1)(422/97)

1. Rayer	la bouée lumineuse Marina Baie Comeau	49°13'41" N 68°07'48" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1226R/M, 79048(1226) et 79049(1226). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-119; MPO-Q97-146)

***671 FLEUVE SAINT-LAURENT - RIVIÈRE PORTNEUF - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 1236(NAD 83)(1)(642/97)

1. Rayer	la bouée à cloche lumineuse Marina Portneuf	48°36'49".5 N 69°03'54".8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1236R/M et 79037(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-120, MPO-Q97-140)

***673 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE VERTE - Feu.**

Carte (Dernière correction) - LC 1235(NAD 83)(1)(642/97)

1. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	48°02'22".4 N 69°24'22".7 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1235R/M et 79035(1235). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-117, MPO-Q97-142)

***676 FLEUVE SAINT-LAURENT - RIVIÈRE SAGUENAY - ANSE-DE-ROCHE - Feu.**

Carte (Dernière correction) - 1203(NAD 27)(1)(486/97)

1. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	48°13'05".6 N 69°52'32".4 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1203R/M et 79053(1203). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-116; MPO-Q97-145)

685 ÉTATS-UNIS, CÔTE EST - Bouée.

Carte (Dernière correction) - LC 4003(NAD 27)(1,2)(577/97)

1. Rayer	la bouée lumineuse jaune	42°08'18" N 69°54'00" W
2. Porter	une bouée lumineuse jaune "Fl Y", "WHIS"	42 08 15.4 N 69 53 35.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4003R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-2) (ÉU-W97-020)

***672 FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP À L'AIGLE - Feu.**

Carte (Dernière correction) - LC 1234(Cartouche, Cap-à-l'Aigle)(NAD 27)(1)(486/97) - LC 1234 (NAD 27)(1)(486/97)

1. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	47°39'45".8 N 70°05'47".8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1234R/M, 79029(1234) et 79034(1234). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-118; MPO-Q97-141)

***654 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE QUÉBEC - ANSE AU FOULON - Feux.**

Cartes (Dernière correction) - 1315(NAD 83)(1,2)(486/97) - 1316(NAD 83)(1,2)(486/97)

1. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	46°46'58".5 N 71°14'01".8 W
2. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu	46 46 57.1 N 71 14 04 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1315R/M, 1316R/M, 79003(1316) et 79020(1315). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (MPO-Q97-132; GCC-L97-113, 114)

***667 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE QUÉBEC - ANSE AU FOULON - Feux d'alignement.**

Carte (Dernière correction) - 1316(NAD 83)(1)(654/97)

1. Porter	la légende "Priv" vis-à-vis le feu antérieur de l'alignement	46°47'02".4 N 71°14'14".8 W (env.)
2.	la légende “Priv” vis-à-vis le feu postérieur de l’alignement	46 47 02.1 N 71 14 14 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1316R/M et 79003(1316). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-133; MPO-Q97-138)

***679(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - PORTNEUF - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui sera touchée) - 1314(Cartouche, Portneuf)(NAD 27)(1-11)

1. Rayer	la sonde découvrante 0 mètre 7 décimètres	043°30' 518 m (1700 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
2. Porter	une sonde découvrante 2 mètres 7 décimètres	044°30' 517 m (1696 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
3. Remplacer	1 mètre 6 décimètres par 1 mètre 2 décimètres	043° 369 m (1211 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
4. Porter	une sonde découvrante 0 mètre 8 décimètres	055° 492 m (1614 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
5.	1 mètre 3 décimètres	051°30' 418 m (1371 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
6. Remplacer	3 mètres 6 décimètres par 2 mètres 5 décimètres	053°30' 416 m (1365 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
7. Porter	4 mètres 4 décimètres	055° 369 m (1211 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche

8. Remplacer	6 mètres 3 décimètres par 5 mètres 7 décimetres	057°30' 407 m (1335 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
9. Porter	9 mètres 4 décimètres	067° 339 m (1112 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
10.	9 mètres 6 décimètres	064°30' 404 m (1326 pi) du coin inférieur gauche du cartouche
11.	4 mètres 6 décimètres	058° 577 m (1893 pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1314R/M et 79019 (1314). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour. Une nouvelle édition de la carte 1314 incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-130)

***666 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE TROIS-RIVIÈRES - POINTE DES CHENAUX - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 1313(Cartouche, Port de Trois-Rivières)(NAD 83)(1-3)(362/97)

1. Rayer	la bouée à espar lumineuse verte CC1	46°21'19" N 72°30'33".3 W
2.	la bouée à espar lumineuse rouge CC2	46 21 20.2 N 72 30 36.4 W
3.	la légende Chenal balisé/Channel Buoyed	46 21 26 N 72 30 24 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1313R/M et 79015(1313). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-129, 130, 131; MPO-Q97-136)

***677 FLEUVE SAINT-LAURENT - RIVIÈRE NICOLET - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 1313(NAD 83)(3-7) - 1312(NAD 83)(1,2,7)

Référence: Avis 800/91.

1. Remplacer	la bouée lumineuse verte SE1 par une bouée tonne verte, marquée "SE1" "Priv"	46°15'33".1 N 72°39'05".6 W

2. Remplacer	la bouée lumineuse rouge SE2 par une bouée tonne rouge, marquée "SE2" "Priv"	46°15’33”.2 N 72°39’07”.8 W
3. Rayer	la bouée lumineuse verte SE1	46 15 33 N 72 39 07.1 W
4. Porter	une bouée tonne verte, marquée "SE1" "Priv"	46 15 33.1 N 72 39 05.6 W
5. Rayer	la bouée lumineuse rouge SE2	46 15 33 N 72 39 09.4 W
6. Porter	une bouée tonne rouge, marquée "SE2" "Priv"	46 15 33.2 N 72 39 07.8 W
7. Modifier	la légende Chenal balisé/Channel Buoyed pour lire "Balisé privé/Privately Buoyed"	46 15 20.5 N 72 39 28 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1312R/M, 1313R/M, 79014(1313) et 79129(1312). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-122; MPO-Q97-139)

***680 QUÉBEC - RIVIÈRE RICHELIEU - POINTE HILLMAN - Bouée.**

Carte - 1351(Feuille 3)(Pointe à la Meule à/to Pointe Naylor)(NAD 27)(1)

Référence: Avis 559/96.

1. Porter	une bouée à espar lumineuse rouge "Fl R" marquée "E514" "Priv"	45°06'15".1 N 73°17'21".3 W

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-126; MPO-Q97-149)

***689 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE MONTRÉAL - ÎLE DESLAURIERS - Feux d'alignement.**

Cartes (Dernière correction) - 1339(NAD 27)(1,4,5)(646/97) - 1310(Partie A-B)(NAD 83)(1,2,3)(650/97)

1. Rayer	les feux d'alignement	45°42'47".4 N 73°26'20" W (env.)
2. Porter	un feu antérieur d'alignement "F G 11m"	45 42 44.8 N 73 26 22.8 W
3.	un feu postérieur d'alignement "F G & Iso G 2s 31m"	217°31' 2653.3m du feu antérieur
4.	un feu antérieur d'alignement "F G 36ft"	45 42 44.7 N 73 26 24.4 W
5.	un feu postérieur d'alignement "F G & Iso G 2s 102ft"	217°31' 2653.3m du feu antérieur

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1310R/M, 1339R/M, 79001(1310) et 79013(1339). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-105A, 106; MPO-Q97-132)

***682 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE MONTRÉAL - ÎLE SAINTE-HÉLÈNE - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 1310(Partie B-C)(NAD 83)(1,2)(650/97)

1. Rayer	la bouée lumineuse verte MT93	45°31'51".6 N 73°31'49".5 W
2. Remplacer	la bouée lumineuse rouge MT94 par une bouée à espar rouge marquée '"MT94" "Priv"	45 31 48.1 N 73 31 53 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1310R/M et 79080(1310). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-123, 124; MPO-Q97-144)

***650 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE MONTRÉAL - QUAI ALEXANDRA - Zone maintenue.**

Carte (Dernière correction) - 1310(Cartouche, Quai Alexandra)(NAD 83)(1,2)(486/97) - 1310 (Partie B-C)(NAD 83)(2)(486/97)

1. Rayer	9,1m		45°29'51".8 N 73°32'57" W
2.	la ligne tiretée	joignant	45 29 30 N 73 32 58.2 W
		et	45 30 00.4 N 73 32 54.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1310R/M, 79002(1310) et 79080(1310). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-127)

***670 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - LAC SAINT-LOUIS - Chenal balisé.**

Carte (Dernière correction) - 1410(NAD 83)(1,2)(376/97)

1. Modifier	la légende Balisé/Buoyed pour lire "Balisé/Buoyed (Priv)"	45°24'07" N 73°45'06" W (env.)
2. Porter	la légende "Bouées (Priv) Buoys"	45 25 53 N 73 41 32 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1410R/M et 79045(1410). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-127, 132; MPO-Q97-137)

***692 QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - LAC DES DEUX-MONTAGNES - ANSE DE VAUDREUIL - Profondeurs.**

Carte - 1510(Feuille 2)(Partie B-C)(Baie de Vaudreuil à/to Laval)(NAD 27)(1,2)

Référence: Avis 436(T)/96 annulé.

1. Porter	"4" pieds	45°26'10".7 N 74°02'03" W
2.	une sonde découvrante "0" pied	45 25 37.8 N 74 02 01.7 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1510R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-150)

***653 QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - CARILLON AU LAC SAINT-LOUIS - Chenal balisé et feu.**

Carte - 1510(Feuille 1)(Partie A-B)(NAD 27)(1,2) - 1510(Feuille 1)(Cartouche, Oka)(NAD 27)(3)

1. Modifier	la légende Chenal balisé/Channel Buoyed pour lire "Chenal balisé (Priv)/Channel Buoyed (Priv)"	45°31'40" N 74°20'05" W (env.)
2. Rayer	le feu	45 27 30.7 N 74 05 29.3 W
3.	le feu	312° 311m (1020pi) à partir du coin inférieur droit du cartouche.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1510R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-135; GCC-L97-107, 128)

***656 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - LAC SAINT-FRANÇOIS, PARTIE OUEST - Hauts-fonds.**

Cartes (Dernière correction) -1413(NAD 27)(1-19)(488/95) - 1412(NAD 27)(15)(637/97)

1. Porter	une profondeur de "12" pieds	44°59'57".3 N 74°41'41".9 W
2.	une profondeur de "28" pieds	44 59 59.9 N 74 40 25.7 W
3.	une profondeur de "28" pieds	45 00 13.4 N 74 40 14 W
4.	une profondeur de "28" pieds	45 00 19.9 N 74 40 05.7 W
5.	une profondeur de "27" pieds	45 00 24.1 N 74 40 02.2 W
6.	une profondeur de "25" pieds	45 01 13.6 N 74 39 13.7 W
7.	une profondeur de "20" pieds	45 01 26.6 N 74 38 20.2 W
8.	une profondeur de "28" pieds	45 02 42.6 N 74 34 14 W

9. Porter	une profondeur de "22” pieds	45°03’58”.7 N 74°31’32”.3 W
10. Porter	une profondeur de "28” pieds	45 04 00.9 N 74 31 32.7 W
11.	une profondeur de "28” pieds	45 05 14.7 N 74 29 50.9 W
12.	une profondeur de "25” pieds	45 05 34.1 N 74 29 37.1 W
13.	une profondeur de "23” pieds	45 05 18.3 N 74 29 39.8 W
14.	une profondeur de "28” pieds	45 06 00.3 N 74 29 11.3 W
15.	une profondeur de "23” pieds	45 07 33 N 74 25 55.7 W
16.	une profondeur de "16” pieds	45 05 11.1 N 74 29 47.9 W
17. Rayer	la profondeur de "28” pieds	45 01 13.5 N 74 39 12.2 W
18.	la profondeur de "29" pieds	45 00 23.2 N 74 40 02 W
19.	la profondeur de "30" pieds	45 00 13.5 N 74 40 13 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1412R/M, 1413R/M, 73028(1412), 73029(1413) et 73030(1413). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-083)

***681 QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE SOUTH NATION - Bouée.**

Carte - 1511(Feuille 2)(Becketts Creek à/to Papineauville)(NAD 27)(1)

1. Remplacer	la bouée lumineuse de bifurcation MAD par une bouée de bifurcation de bâbord “GRG” marquée "MAD" “Priv”	45°34'42" N 75°06'09" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1511R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-125; MPO-Q97-148)

***663 QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - ÎLE DES ALLUMETTES - Caissons.**

Carte - 1553(Feuille 2)(Île d'Arcy to/à Balmer Bay)(NAD 27)(1-3)

1. Rayer	le caisson et la légende "Repd 1987"	45°55'10" N 77°12'53" W
2.	le caisson et la légende "Repd 1987"	45 55 09 N 77 12 46 W

3. Rayer	le caisson et la légende "Repd 1987"	45°55’14” N 77°12’37” W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1553R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-134)

***658 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - O'DONNELL POINT - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 2202(Feuille 2)(Partie B-C)(Tomahawk Island to/à Twelve Mile Bay) (NAD 27)(1) - 2289(3)(435/97) - LC 2201(NAD 27)(2)(629/97)

1. Porter	un feu "Fl"	45°05'02" N 80°05'54" W
2.	un feu "Fl"	45 05 01 N 80 05 50 W
3.	un feu "Fl"	45 05 00 N 80 06 00 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2201R/M, 2202R/M, 73047(2289) et 73097(2201). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-13) (GCC-D97-020; MPO-C97-107)

***659 LAC ÉRIÉ - ASHTABULA - Feu.**

Carte (Dernière correction) - LC 2100(NAD 27)(1)(592/97)

1. Modifier	Fl 5s 16m 17M pour lire "Fl Y 6s 16m 8M"	41°55'06".8 N 80°47'45".3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" LC 2100R/M et 73094(2100). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-128)

***662 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - WICKSTEED POINT - Profondeurs.**

Cartes (Dernière correction) - 2259(NAD 27)(1,3)(590/97) - 2299(NAD 27)(2)(590/97)

1. Rayer	la profondeur de "10" pieds	46°09'33".5 N 82°38'05".5 W
2.	la profondeur de "10" pieds	46 09 34 N 82 38 08 W
3. Porter	une profondeur de "5" pieds	46 09 34.3 N 82 38 04.8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2259R/M, 2299R/M, 73045(2259) et 73059(2299). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-133)

***660 BAIE D'HUDSON - MELVILLE BAY ET PRAIRIE BAY - Modification à la carte.**

Cartes (Demière correction) - 5396(1)(657/97) - 5427(2,3)(657/97)

1. Modifier	la légende (See Chart 5445) pour lire "(See Chart 5628)"	62°46'16" N 91°50'42" W (env.)
2. Rayer	la légende Chart 5445	62 44 15 N 91 52 09 W
3. Porter	la légende "Chart 5628"	62 46 57 N 91 55 04 W

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-129)

***657 BAIE D'HUDSON - RANKIN INLET - Tours.**

Cartes (Dernière correction) - 5628(NAD 83)(1-4,7)(Nouvelle Éd., août/97) - 5427(5,6,8)(639/97) - 5396(5,8)(639/97)

1. Rayer	le radiophare	62°48'49".4 N 92°06'03".5 W
2.	le feu aéronautique	62 48 37.6 N 92 06 05.7 W
3. Porter	une tour "Ro Tr R Lts (48)" mètres	62 48 36.8 N 92 06 10.4 W
4.	une tour "Ro Tr R Lts (46)" mètres	62 48 37.4 N 92 06 12 W
5. Rayer	le radiophare	62 48 48 N 92 06 04 W
6. Porter	une tour "Ro Trs R Lts (157)" pieds	62 48 36 N 92 06 10 W
7.	un radiophare aéronautique "Aero RC, W Lts (70)" mètres	62 49 30.4 N 92 06 34 W
8.	un radiophare aéronautique "Aero RC, W Lts (230)" pieds	62 49 29 N 92 06 34 W

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-103)

***702 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ECUM SECUM - Résultats d'un levé.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4234(NAD 83)(1-8)(456/97) - LC 4235(NAD 83)(1-8)(215/95) - LC 4235(Cartouche, Ecum Secum)(NAD 83)(1)(215/95)

Référence: Avis 805(P)/92, paragraphes 38 à 45.

1. Porter	"14 mètres 9 décimètres"	44°52'41".9 N 62°06'18".1 W
2. Rayer	21 mètres 3 décimètres	immédiatement au Sud de la position mentionnée au paragraphe (1)

3. Remplacer	2 mètres 4 décimètres par "1 mètre 9 décimètres"	44°57’13”.5 N 62°05’39”.6 W
4. Porter	"7 mètres 9 décimètres"	44 57 26.3 N 62 01 00.8 W
5. Remplacer	11 mètres 6 décimètres par "8 mètres 8 décimètres"	44 57 31 N 62 04 46.5 W
6.	3 mètres 9 décimètres par "2 mètres 3 décimètres"	44 55 36.1 N 62 04 56.1 W
7.	4 mètres 6 décimètres par "1 mètre 5 décimètres"	44 54 01.1 N 62 05 07.8 W
8.	7 mètres 6 décimètres par "4 mètres 3 décimètres"	44 53 31 N 62 05 18.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartesélectroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4234R/M, 4235R/M, 76102(4235), 76104(4235) et 76109(4234). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-A97-077)

Édition mensuelle n° 12/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 318 — Supprimer le paragraphe 180.

Page 359 — Supprimer le paragraphe 177.

Page 422 — Supprimer le paragraphe 30.

Page 426 — Paragraphe 80, lignes 2 et 3
Annuler la correction émise dans l'Édition hebdomadaire n° 31/93.
Supprimer: 3,3 et 4,6 m (1
Remplacer par: 3,2 et 4,6 m (10

Page 426 — Supprimer le paragraphe 83.

Page 427 — Paragraphe 89, lignes 5 et 6
Supprimer: 13,7 m (16 et 45
Remplacer par: 12,7 m (16 et 42

Page 441 — Supprimer le paragraphe 15.

Page 447 — Supprimer le paragraphe 87.

Page 448 — Paragraphe 96
Lignes 7 et 8 — Supprimer: 2,9 m (10 pi)
Remplacer par: 2,6 m (9 pi)
Ligne 10 — Supprimer: 3,4 m (11 pi)
Remplacer par: 3,1 m (10 pi)

Page 450 — Supprimer le paragraphe 118.

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 46 — Paragraphe 76, lignes 5 et 6
Supprimer: Le **feu** *(1485)* situé sur l'**îlot B** *(47°36'N, 61°33'W)*
Remplacer par: Le **feu** *(1485)*, privé, situé sur la **Pointe Rockhill** de la Grosse Île *(47°36'N, 61°32'W)*

Page 145 — Paragraphe 155, ligne 8
Supprimer: 3,4
Remplacer par: 2,5

Page 173 — Paragraphe 85, ligne 6
Supprimer: 1 mille
Remplacer par: quelque 1,2

Édition mensuelle n° 12/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 191 — Paragraphe 208, ligne 6 – avant «En»
Insérer: Un port de plaisance (Club Nautique New-Richmond inc.) est aménagé sur le côté Est du quai; on y offre les services d'eau, d'électricité et une rampe de mise à l'eau.

Page 191 — Paragraphe 211, ligne 5 – après «**feu**»
Insérer: privé

Page 197 — Paragraphe 260, dernière ligne – après «brise-lames»
Insérer: ; ces feux sont entretenus à titre privé

ATL 101 — Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 75 — Paragraphe 48, ligne 7
Supprimer: à bandes rouges et blanches,
Remplacer par: portant, sur trois côtés, une marque de jour verte et blanche,

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —

Page 63 — Supprimer le paragraphe 101.

Page 64 — Diagramme **RIVIÈRE PORTNEUF**
Remplacer la bouée lumineuse rouge KRP2 par une bouée à espar «Priv» marquée «KRP2».
Remplacer la bouée lumineuse verte KRP3 par une bouée à espar «Priv» marquée «KRP3».
Remplacer la bouée lumineuse rouge KRP4 par une bouée à espar «Priv» marquée «KRP4».
Remplacer la bouée lumineuse rouge KRP6 par une bouée à espar «Priv» marquée «KRP6».
Remplacer la bouée lumineuse rouge KRP8 par une bouée à espar «Priv» marquée «KRP8».
Remplacer la bouée lumineuse verte KRP9 par une bouée à espar «Priv» marquée «KRP9».

Page 73 — Paragraphe 203, ligne 3
Supprimer: 1 302 pi (395 m)
Remplacer par: 1 350 pi (411 m)

Page 74 — Paragraphe 214, lignes 3 à 6
Supprimer: «ainsi ... Canada»

Édition mensuelle n° 12/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, première édition, 1992 —

Page 3 — Supprimer le paragraphe 16
Remplacer par: 16 Un chenal balisé conduit à un **quai** public situé à la **pointe à John**, à l'extrémité Est de l'entrée de la baie. Le quai, d'une longueur de 110 m (361 pi), assèche à marée basse sur son côté Sud. On rapporte de l'ensablement dans la courbe située en amont de la **bouée** «KJ4», et des profondeurs moindres pourraient y être observées. (Voir diagramme **GRANDES-BERGERONNES** à la page 65.)

Page 7 — Paragraphe 52, lignes 7 et 8
Supprimer: «Une ... **brume**.»

Page 8 — Paragraphe 73, ligne 2
Supprimer: posé
Remplacer par: privé et repose

Page 12 — Paragraphe 108, lignes 4 et 5
Supprimer: «Quatre ... **brume**.»

Page 35 — Paragraphe 23, ligne 1 – après «saisonnier» (ré: correction émise dans l'Édition bimensuelle n° 12/95)
Insérer: et privé)

Page 50 — Paragraphe 32, ligne 1 – après «(1789)»
Insérer: — privé —

Page 65 — Ré: diagramme émis dans l'Édition mensuelle n° 7/96
Remplacer le diagramme **GRANDES-BERGERONNES** par celui annexé à la fin de la **partie IV** de cette édition mensuelle.

Édition mensuelle n° 12/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal, première édition, 1992 —

Pages 13 et 14 — Paragraphe 160, lignes 4 à 8
Supprimer: «L'accès ... Poterie.»

Page 19 — Diagramme **RIVIÈRE NICOLET**
Rayer la bouée lumineuse verte SE1.
Porter une bouée tonne verte «Priv» marquée «SE1» @ 348°, 193 m du feu à secteurs Nicolet (2119.5).
Rayer la bouée lumineuse rouge SE2.
Porter une bouée tonne rouge «Priv» marquée «SE2» @ 335½°, 210 m du feu à secteurs Nicolet (2119.5).
Porter la légende «Priv» @ 320½°, 116 m du feu à secteurs Nicolet (2119.5).
Porter la légende «Priv» @ 309½°, 172 m du feu à secteurs Nicolet (2119.5).
Porter la légende «Priv» @ 221½°, 144 m du feu à secteurs Nicolet (2119.5).
Porter la légende «Priv» @ 229½°, 180 m du feu à secteurs Nicolet (2119.5).
Remplacer la bouée lumineuse verte SE7 par une bouée tonne «Priv» marquée «SE7».
Remplacer la bouée lumineuse rouge SE8 par une bouée tonne «Priv» marquée «SE8».

Page 38 — **Tableau 2.4 Quais du port de Montréal**
Porter les corrections suivantes dans la colonne «**Profondeur**» aux postes indiqués.

Poste	**Profondeur** pi	(m)
Pointe du Moulin à Vent (Élévateur n° 5)		
5W	29	(8,8)
6W	29	(8,8)
7W	29	(8,8)
9W	29	(8,8)
10W	29	(8,8)

Page 38 — **Tableau 2.4 Quais du port de Montréal**
Supprimer les informations suivantes dans la colonne «**Remarques**» aux postes indiqués.

Poste	**Remarques**
5W	Marchandises diverses. Pipeline pour les huiles végétales.
9W	Déchargement de grain, 980 t/h.
10W	Déchargement de grain, 980 t/h.

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 7 — Paragraphe 65, ligne 2 – après «balisé»
Insérer: (privé)

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Page 39 — Paragraphe 179, dernière ligne
Supprimer: , jalonnée par des **bouées**

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Édition mensuelle n° 12/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 33 — Supprimer le paragraphe 55.

Grands Lacs, volume 2, septième édition, 1993 —

Page 101 — Paragraphe 57, dernière ligne
Ajouter: Un **feu** est placé sur un îlot gisant à courte distance au SW de O'Donnell Point.

Voie d'eau Rideau et rivière des Outaouais, deuxième édition —

Chapitre VII — Paragraphe 93, ligne 4 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/96)
Supprimer: une bouée lumineuse de bifurcation.
Remplacer par: une bouée de bifurcation privée.

Baie Georgienne, troisième édition, 1988 —

Page 80 — Paragraphe 323, dernière ligne
Ajouter: Un **feu** est placé sur un îlot gisant à courte distance au SW de O'Donnell Point.

Édition mensuelle n° 12/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

GRANDES-BERGERONNES (Échelle 1:5 000)

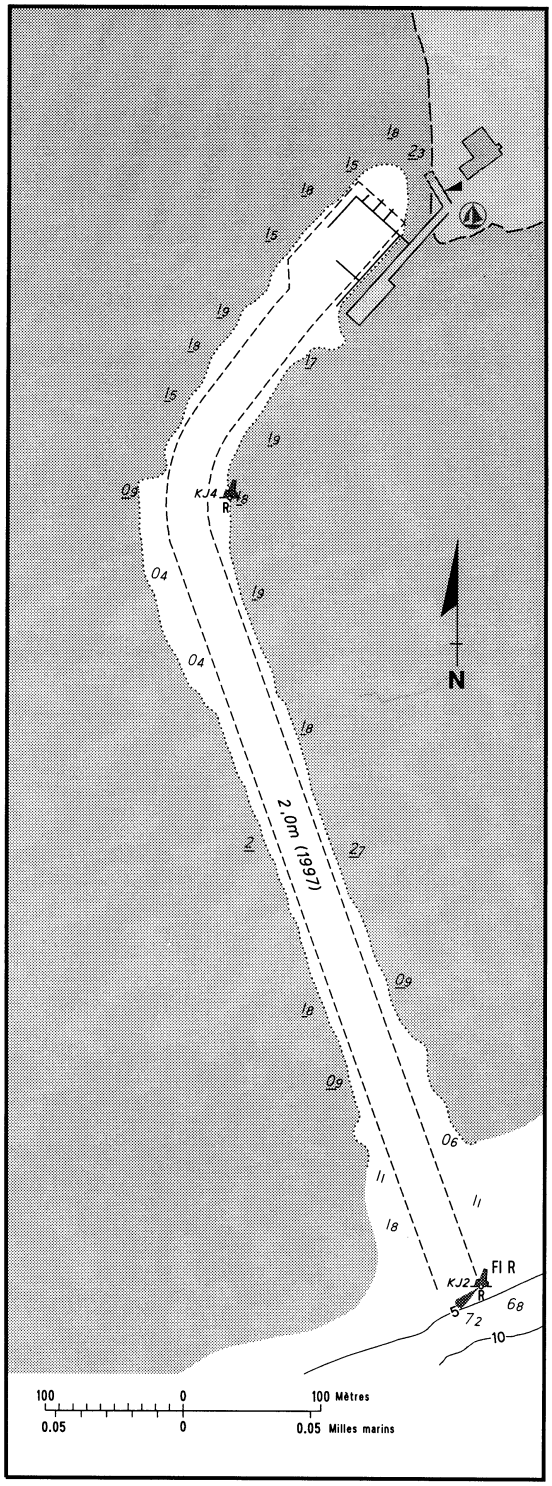

SOURCES : Levé par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux en 1991, 94, 95 et 97.

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
Terrre- Neuve									
385	Steering Island	À l'Ouest de Dog Bay Islands. 49 31 01 54 27 38.5	Fl	G	6s	11.6	.....	Tour, marque de jour verte et blanche sur trois côtés. 4.9	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s À longueur d'année. **Carte:4531 647/97**
470.4	Sibleys Cove	48 02 38.6 53 06 13.8	Fl	R	6s	2.4	.....	Mât, marque de jour rouge et blanche. 2.1	Saisonnier. **Carte:4850 699/97**
Atlantique									
1014	*Tryon Shoals - Bouée lumineuse N14*	*Au large de l'extrémité Sud des hauts-fonds.* *46 09 39* *63 31 45*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "N14".*	*Saisonnier* **Carte:4405 696/97**
1152.8	*Goulet de Terre-Noire - Bouée lumineuse XX*	*46 46 24* *64 50 18*	*Mo(A)*	*W*		.....	.....	*Bandes verticales rouges et blanches, marquée "XX".*	*Saisonnier* **Carte:4906 649/97**
1248	*Shippegan - Bouée à cloche lumineuse TJ2*	*Entrée Sud du goulet de Shippegan.* *47 42 04* *64 39 05*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "TJ2".*	*Saisonnier.* **Carte:4913 668/97**
1365 H1638	**Carleton**	Sur la pointe Tracadigache. 48 05 12.8 66 07 31.8	Fl	R	5s	9.2	**15**	Tour rouge et blanche.	Lum. pér. 5 s Saisonnier. Entretenu par la Ville de Carleton. **Carte:4486 674/97**
1417.4 H1752.2	Marina de Gaspé, brise-lames	Sur le brise-lames Nord. 48 49 40.5 64 28 29.4	Iso	Y	2s	7.0	.....	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 4.6	Entretenu par le Club nautique Jacques-Cartier de Gaspé. Saisonnier. **Carte:4416 655/97**
1417.5 H1752.4	Entrée de la marina de Gaspé	Sur le brise-lames Sud. 48 49 39.3 64 28 31.6	Fl	G	6s	7.0	.....	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 4.6	Entretenu par le Club nautique Jacques-Cartier de Gaspé. Lum. 1 s; obs. 5 s Saisonnier. **Carte:4416 655/97**
1716.5	*Marina Baie-Comeau - Bouée lumineuse*								*Rayer du Livre.* **Carte:1226 683/97**
1747.3	*Marina Portneuf - Bouée à cloche lumineuse*								*Rayer du Livre.* **Carte:1236 671/97**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
Atlantique (suite)									
1762 H2148	Île Verte (Quai Est)	Coin Sud du quai. 48 02 22.4 69 24 24.5	F	G		5.6	7	Tour à claire-voie carrée. 4.6	Feu de secours. Saisonnier. Entretenu par la Société Inter-Rives de l'Île-Verte. **Carte:1235 673/97**
1789 H2128	Anse-de-Roche	Sur le quai, rive Nord. 48 13 05.6 69 52 32.4	Iso	R	2s	8.8	7	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 6.1	Feu de secours. À longueur d'année. Entretenu par la Municipalité de Sacré-Coeur. **Carte:1203 676/97**
1839 H2187	Marina de Cap à l'Aigle, brise-lames	47 39 45.8 70 05 47.8	Fl	Y	6s	6.4	7	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 4.6	Lum. 1 s; obs. 5 s Feu de secours. Saisonnier. Entretenu par Port de Refuge de Cap à l'Aigle. **Carte:1234 672/97**
1960.3 H2323.3	Yacht Club de Québec - Feu Est	Extrémité du brise-lames Est. 46 46 58.4 71 14 03.5	F	Y		5.0	7	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 3.0	Feu de secours. Saisonnier. Entretenu par le Yacht Club de Québec. **Carte:1316 654/97**
1960.4 H2323	Québec - Yacht Club - alignement	46 47 02.1 71 14 14	F	R		4.9	..... .	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche; marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 3.0	Visible sur l'alignement. Feu de secours. Saisonnier. Entretenu par le Yacht Club de Québec.
1960.5 H2323.1		298°57' 19.6m du feu antérieur.	F	R		8.2	....	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche; marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 6.1	Visible sur l'alignement. Feu de secours. Saisonnier. Entretenu par le Yacht Club de Québec. **Carte:1316 667/97**
1960.6 H2323.4	Yacht Club de Québec - Feu Ouest	Extrémité du brise-lames Ouest. 46 46 56.9 71 14 05.6	Iso	W	2s	5.5	6	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 3.4	Feu de secours. Saisonnier. Entretenu par le Yacht Club de Québec. **Carte:1316 654/97**
2084	*Pointe des Chenaux - Bouée lumineuse CC2*								*Rayer du Livre.* **Carte:1313** *666/97*
2084.6	*Pointe des Chenaux - Bouée lumineuse extérieure CC1*								*Rayer du Livre.* **Carte:1313 666/97**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume

Atlantique (suite)

2115	*Rivière Nicolet - Bouée lumineuse Est SE1*								*Rayer du Livre.* **Carte:1312 677/97**
2116	*Rivière Nicolet - Bouée lumineuse Ouest SE2*								*Rayer du Livre.* **Carte:1312 677/97**
2116.2	*Chenal de la rivière Nicolet - Bouée lumineuse Est SE7*								Rayer du Livre. **Carte:N/A 678/97**
2116.4	*Chenal de la rivière Nicolet - Bouée lumineuse Ouest SE8*								*Rayer du Livre.* **Carte:1312 678/97**
2263	*Bouée lumineuse E514*	*45 06 15.1* *73 17 21.3*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Espar rouge, marquée "E514"*	*Saisonnier.* *Entretenue par la Marina E514.* **Carte:1351 680/97**
2330 H2482	Île Deslauriers - alignement	Côté Est de l'île. 45 42 44.8 73 26 22.8	F	G		10.7	.....	Tour à claire-voie. 6.1	Fonctionne de nuit. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
2331 H2482.1		217°31' 2653.3m du feu antérieur.	F Iso	G G	 2s	31.2	 14	Tour à claire-voie. 25.4	Fonctionne de nuit seulement. Visible sur l'alignement. À longueur d'année. **Carte:1310 689/97**
2379.5	*Bouée lumineuse MT93*								*Rayer du livre.* **Carte:1310 682/97**
2379.6	*Bouée lumineuse MT94*								*Rayer du livre.* **Carte:1310 682/97**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume

Eaux Intérieures

783	Kincardine - alignement	Près de l'extrémité Ouest de la jetée Nord. 44 10 42 81 38 38	F	R		9.8	....	Mât circulaire, marque de jour blanche, bande verticale orange. 6.1	Saisonnier **Cornet -** Son 3s; sil. 27s Le cornet est orienté à 330°. Saisonnier.
784		105°16' 426.7m du feu antérieur.	Fl	R	5s	24.4		Tour octogonale blanche, bande verticale orange. 19.2	Les navigateurs qui désirent que le cornet soit mis en marche peuvent l'activer en appuyant cinq fois sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de cinq (5) secondes sur la voie 19 - 156.95 VHF. Le cornet peut être activé avec une puissance d'énergie de un (1) watt à une distance de 3 milles marins. Le cornet demeurera activé pour une période de 30 minutes et peut être réactivé au besoin. Saisonnier **Carte:2261** **Éd. # 12/97**
902.5	O'Donnell Point	45 05 02 80 05 54	Fl	W	5s	14.7	.....	Tour circulaire rouge et blanche, marque de jour rectangulaire rouge fluorescent et blanche, triangle rouge au centre.	**Carte:2202** **658/97**
1193	*Club - Bouée lumineuse cardinale Ouest*	*45 25 49* *73 41 23.4*	*Q(9)*	*W*	*15s*	.....	.....	*Jaune, noire et jaune, marquée "CLUB".*	*Saisonnier.* *Entretenue par la Société de Gestion Nauberges de Lachine.* **Carte:1409** **670/97**
1243	Pointe d'Oka								Rayer du Livre. **Carte:1510** **653/97**
1286.4	*Mad - Bouée de bifurcation lumineuse*								*Rayer du livre.* **Carte:1511** **681/97**

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation ou observateur: _____Capitaine: _____
_____Navire (ou *adresse*): _____
_____Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et
l'adresse du siège social: _____
_____Emplacement général: _____
_____Objet: _____
_____Position approx.: _____de latitude_____de longitude_____
_____Carte utilisée pour le pointage:_____
(corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ *de 19 ___)*
Publications en cause: (mentionner le volume et la page)_____*
Détails complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC)_____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral,
Service hydrographique du Canada,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.